

RÉUNION DU BUREAU DE L'UFE ■ 22 MAI 2019

Le bureau de l'UFE élu le 4 décembre 2018, a tenu sa troisième réunion à Paris le 22 juin 2019.

Conformément aux engagements pris après l'assemblée générale du 4 décembre 2018, le nouveau Bureau élu à cette date a engagé deux chantiers prioritaires : le renouvellement des inscriptions à la Chambre et la création d'un site web UFE.

1. Les anciens membres reviennent à l'UFE, de nouveaux experts nous rejoignent

. Depuis plus de 5 mois, le Bureau s'est mobilisé (mailings, appels téléphoniques, rencontres) pour expliquer aux anciens membres l'intérêt de revenir au sein de la Chambre professionnelle.

. A chacun, il a présenté les objectifs de l'UFE renouvelée : transparence de gestion, orientation claire au service des membres à Paris, en province et à l'étranger, actions vers une reconnaissance européenne, création d'un site internet représentatif, etc.

. A ce jour, 52 membres sont en règle de leur cotisation.

2. Le site web de l'UFE (www.ufe-experts.fr)

. Une des priorités fixées au Bureau était de doter l'UFE d'un site internet pour présenter (au public, aux professionnels du monde de l'art et institutions) et mettre en valeur notre Chambre et chacun des experts qui la composent.

. Un prestataire spécialisé a été retenu et travaille depuis près de deux mois, sous le pilotage de S. Buisson, à la réalisation du site. Chaque expert, après qu'il a communiqué à la présidente de l'UFE les éléments nécessaires, disposera d'un page (photos et textes) qui présentera sa spécialité, les moyens de le joindre, son site web, sa conception de l'expertise, ses publications, ses interventions dans des expositions, ses relations avec les musées ...

. Le site ufe-experts.fr sera ouvert au public le 24 juin 2019.

3. Un rendez-vous avec la presse spécialisée en octobre 2019

. Un rendez-vous avec la presse, ouvert à tous les membres et leurs invités, sera organisé en octobre 2019, pour présenter aux médias les objectifs et réalisations de l'UFE. Il sera introduit par des communications autour du thème "Le vrai et le faux – Le discrédit du faux sur le vrai", avec l'appui de spécialistes de l'UFE et de professionnels invités.

. Une spécialiste des relations-presse dans le monde de l'art a été contactée pour aider la Chambre à organiser cet événement dans un premier temps et par la suite favoriser nos événements.

4. Une assemblée générale après la rentrée 2019

. L'assemblée générale annuelle (prévue par nos statuts) se tiendra dans le courant du troisième trimestre 2019.

5. L'accueil et l'accompagnement des futurs experts

. Le Bureau de l'UFE va proposer aux membres d'accueillir de jeunes étudiants et stagiaires, qui pourraient constituer un "vivier" de futurs experts.

. Dans cette perspective, des discussions vont être engagées avec l'École d'Art et Culture EAC pour établir des partenariats (interventions des experts UFE devant les élèves, stages...).

. Dans les mois qui viennent, des informations seront communiquées aux membres pour les inviter à piloter un projet ou participer aux actions envisagées dans le cadre de ces partenariats.

6. Une édition de l'annuaire de l'UFE à la rentrée 2019

. L'annuaire des experts UFE sera mis en place sur le site www.ufe-experts.fr mais une édition « papier » est prévue au second semestre 2019.

. Chaque membre recevra un exemplaire de l'annuaire ; s'il souhaite disposer de plusieurs exemplaires pour ses besoins de communication, il devra en faire dès maintenant la demande auprès de la présidente de l'UFE.

7. La mise à jour des statuts et du règlement intérieur

. Conformément aux annonces faites depuis l'assemblée générale du 4 décembre 2018 par le nouveau Bureau élu, un travail de modernisation de la Chambre syndicale professionnelle UFE a été engagé.

. Il inclut une mise à jour et une simplification des statuts et du règlement intérieur, qui dataient d'une quarantaine d'années. Cette mise à jour a été effectuée ; les nouveaux statuts seront déposés à la Mairie de Paris et mis en ligne sur la partie du site web réservée aux membres de la Chambre syndicale professionnelle.

A Paris, le 22 juin 2019, le bureau de l'UFE :

Sylvie Buisson, présidente,
Christophe Hameline, vice-président,
Thibaut Mantoux, trésorier
Hervé Labrid, secrétaire général